

A enregistrer et/ou imprimer et conserver pour la durée de l'année scolaire

Nous contacter :

✉ 4, rue de la mairie
26140 Saint Rambert d'Albon

☎ 04.75.31.08.06

🌐 <http://www.saintfrancoislesgoelands.com>

▪ Mme Patricia Vincent, cheffe d'établissement
@ direction@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Myriam Morcillo, secrétaire
@ : secretariat@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Stéphanie Kibritciyan, comptable :
@ comptabilite@saintfrancoislesgoelands.com

Chers parents,

Les membres de l'OGEC ont pris la décision, au regard du nombre d'élèves de l'ensemble scolaire, qu'il n'était plus nécessaire de fonctionner avec deux chefs d'établissement. Il a été décidé de laisser cette responsabilité à Mme Patricia Vincent uniquement.

M. Clément PETIT, Président OGEC.

Nous reprendrons le chemin de l'école vendredi 29 août. Je vous espère prêts, pleins d'enthousiasme et d'énergie, pour cette nouvelle rentrée. Nous accueillons cette année 304 élèves répartis sur 13 classes. Nous serons ravis de vous retrouver et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles.

Quelques changements en cette nouvelle année :

- Brigitte Ruzafa ne sera plus présente dans l'établissement. Les absences seront dorénavant traitées par la vie scolaire (voir encadré « assiduité scolaire et absences/retards »).
- Alexandra Thevenet et Richard Duquenne seront responsables pédagogiques aux écoles.
- **Il est désormais interdit de fumer aux abords de l'établissement** (Cf décret n°2025-582 du 27 juin 2025).
- Le dispositif « portable en pause » voulu par la Ministre de l'Education nationale **interdit à l'ensemble des élèves d'être en possession d'un téléphone portable dans l'établissement** (Cf education.gouv.fr).

🕒 Horaires d'ouverture de l'établissement : de 7h30 à 18h30

Garderie dès 7h30 jusqu'à 8h05	Accueil de 8h20 à 8h30	Classe de 8h30 à 11h45	Pause méridienne De 11h45 à 13h30		Accueil de 13h20 à 13h30	Classe de 13h30 à 16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
			Garderie de 11h45 à 12h15	Cantine Récréation de 11h45 à 13h20			



La classe débute à 8h30 et à 13h30. Le respect des horaires est essentiel.
Tous les parents doivent être sortis de l'établissement à 8h30 et à 13h30.

1/ L'équipe d'encadrement :

L'équipe enseignante évolue. Nous accueillons Estelle SCHELLER à temps partiel pour compléter les classes de TPS/PS et de PS/MS, Alexis BALICCO en CE1, Lise BONNET en CM1, Maëlle FARAHI en complément du CM2B et Sandrine SIMAER sur le dispositif ULIS.

Clémence REVOL-TISSOT, Sonia VANEL, Milène BARRY et Marie-Sixtine DUC seront à temps partiel. Fernando BOURGEOIS prendra la classe de CP et Céline DUBOIS complètera la classe de MS/GS.

Christine LAGOUY, Léa BLETON, Charlène BRIDIER poursuivent dans leurs fonctions en tant qu'aide maternelle.

Plusieurs A.E.S.H. (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) travaillent aux côtés de l'équipe enseignante au service des enfants à besoins éducatifs spécifiques. Cette année, nous aurons Magali CHAPPAT, Marie-Agnès CONDINA, Samira ABBACHE, Laura ARNAUD, Pauline BILLARD, Clémentine CLERIN, Ilona PRAS.

2/ L'équipe enseignante :

- TPS/PS : Clémence REVOL-TISSOT / Estelle SCELLIER
- PS/MS : Sonia VANEL / Estelle SCELLIER
- MS/GS : Milène BARRY / Céline DUBOIS
- GS : Marie DORIVAL
- CP : Fernando BOURGEOIS
- CP/CE1 : Alexandra THEVENET
- CE1 : Alexis BALICCO
- CE2A : Laura DUCLOS
- CE2B : Richard DUQUENNE
- CM1A : Lise BONNET
- CM1B : Pauline BILAUDE
- CM2A : Florence REYNE
- CM2B : Marie-Sixtine DUC / Maëlle FARAHI
- Dispositif Ulis : Sandrine SIMAER
- Enseignante spécialisée : Géraldine TRONTIN



3/ Dates à retenir :

• **Vendredi 29 août** : rentrée des élèves de la petite section (PS) au CM2. L'accueil aura lieu dans la cour du site principal sauf pour les classes de Clémence/Estelle, Sonia/Estelle et Milène/Céline (accueil dans leur classe). L'APEL vous offrira le café. Cette première journée permettra à chacun de faire connaissance avec les lieux et de démarrer cette nouvelle année dans la bonne humeur.

Pour la classe de Clémence REVOL-TISSOT/Estelle SCELLIER (TPS/PS) :

• **Vendredi 29 août** : une rentrée échelonnée sera organisée. L'accueil par petits groupes favorisera une adaptation en douceur des enfants arrivant en petite section de maternelle.

Un groupe sera accueilli de 8h30 à 10h00 : Bouhenia Alya, Chanthalangsy Kenzo, Chanthalangsy Leeroy, Chanthalangsy Lindsay, Ducoin Clément, Durif Théo.

Un autre groupe sera accueilli en classe de 10h15 à 11h45 : Maillot Hazzem Olivia, Moisan Dupard Rachel, Chloé Montagnon, Morelli Célia, Pev Aylina, Vignal Cléa, Virgili Alessia.

Les parents pourront rester un moment avec leur enfant au début de ce temps d'accueil, si celui-ci en ressent le besoin.

L'après-midi, l'accueil se fera normalement à 13h20 pour les enfants venant en classe à la journée.

• **Lundi 15 septembre à 9h00** : rentrée des élèves de toute petite section (enfants **nés en 2023**) à condition qu'ils soient **propres** et qu'ils aient **2 ans révolus**.

Durant la première semaine, je passerai dans les classes pour me présenter, souhaiter la bienvenue aux enfants et faire la connaissance des nouveaux.

• Photo de classe : Vous pourrez accéder à la vente en ligne sous divers formats grâce à des codes personnels que nous vous communiquerons.



- **Lundi 15 septembre** :

Classes d'Alexis, Laura, Richard, Lise, Pauline, Florence et Marie-Sixtine/Maëlle.

- **Mardi 30 septembre** :

Classes de Clémence/Estelle, Sonia/Estelle, Milène/Céline, Marie, Fernando, Alexandra et le dispositif Ulis.

• **Lundi 10 novembre** : Journée de la communauté éducative, les enfants n'auront pas classe ce jour-là.

• Kermesse : elle aura lieu le **Vendredi 26 juin**.

• Fin d'année scolaire : La sortie des élèves est fixée au **mardi 30 juin** au soir.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Entrées/Sorties

Les parents des classes de Sonia/Estelle et Clémence/Estelle pourront entrer dans l'école pour accompagner leur enfant. Pour toutes les autres classes, les entrées et les sorties des enfants auront lieu selon les modalités suivantes :

*Merci de circuler
calmement en respectant
le sens de circulation.*



Classes de :	entrées et sorties :
Clémence / Estelle Sonia / Estelle Milène / Céline	Dans la classe en début d'année puis les enseignants vous informeront d'éventuels changements. Le portail sera ouvert à 11h40 et 16h25 pour la sortie des maternelles
Marie	Entrée dans la classe les 3 premières semaines Sortie au portail Le portail sera ouvert à 11h40 et 16h25
Fernando Alexandra	Entrée et sortie au portail principal (avion).
Richard Laura Alexis	<u>Entrées</u> : Au portail principal (avion). <u>Sorties</u> : Au portail secondaire (rue de la mairie).
Lise Pauline Florence Marie-Sixtine / Maëlle	Au portail de l'annexe (derrière l'Eglise).
Sandrine (ULIS)	En fonction de l'emploi du temps des élèves A voir avec les enseignants.

Les enfants encore présents 10 minutes après la sortie des classes seront transférés en garderie. **Lors de la pause méridienne, si un enfant est en garderie mais non récupéré avant 12h15, il sera automatiquement envoyé au restaurant scolaire pour déjeuner et le repas vous sera facturé.**

Sécurité

Les élèves pourront partir avec les adultes dont les identités sont notées sur la fiche de renseignements et l'enseignant vérifiera au besoin. Votre enfant pourra être récupéré par un autre adulte à condition qu'il soit en possession de sa carte d'identité et de votre accord écrit.

Carte de sortie à partir du CE2

Nous maintenons le **système de carte de sortie (carte permettant à un élève de sortir seul de l'établissement)**. Une fois complétée par vos soins, votre enfant devra la présenter au portail avant de partir. Si l'élève ne la présente pas, **il ne pourra absolument pas sortir seul**.

Lorsque les enfants sortent seuls avec leur carte de sortie, ils peuvent parfois se montrer imprudents. Soyez vigilants !

Pour tous les autres enfants, ils ne peuvent pas sortir seuls de l'établissement. Ils doivent être accompagnés d'un adulte ayant obtenu **l'autorisation écrite** des parents.

Accompagnement des élèves

Des évaluations de début d'année :

Cette année encore, nous allons mettre l'accent sur l'évaluation des élèves en ce début d'année pour évaluer les acquis, repérer les besoins de chacun, mettre en place des outils de remédiation si besoin et/ou proposer un parcours adapté.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement et l'implication des enseignants pour permettre à chaque enfant de progresser à son rythme.

Si cela s'avère nécessaire, nous vous proposerons des temps de rencontres de parents ou une équipe éducative pour réfléchir ensemble à la manière d'aider votre enfant à progresser.

N'hésitez pas de votre côté, si vous en ressentez le besoin, à prendre rendez-vous avec l'enseignant(e).

Du soutien tout au long de l'année :

Pour aider les élèves dans la réussite de leur scolarité, nous maintenons cette année un dispositif d'accompagnement :

- pour aider les enfants à reprendre une notion qui ne serait pas complètement acquise,
- pour développer avec l'enseignant(e) des stratégies pour la réalisation des devoirs,
- pour permettre aux élèves d'apprendre à apprendre, tendre vers l'autonomie et se préparer progressivement à l'entrée au collège.

Dans le cadre de ce dispositif, l'équipe enseignante s'engage à proposer du soutien durant le temps du midi, le soir, les mercredis et/ou durant les vacances. Pour cela, les enseignant(e)s, proposeront des temps d'accompagnement. **Ceci ne remplace pas l'étude dirigée ni le travail à faire à la maison (devoirs)**. Il s'agira d'aides ponctuelles sur une période déterminée avec un objectif spécifique.

En tant que parents vous serez sollicités si votre enfant est concerné et nous aurons besoin de votre accord écrit.

Rencontre parents/enseignant :

Vous serez invités à rencontrer les enseignants au moins deux fois dans l'année. En dehors de ces temps-là, vous pouvez convenir d'un rendez-vous avec l'enseignant via EcoleDirecte (le secrétariat ne gère pas les plannings des enseignants). Pour des raisons de sécurité, je vous remercie de ne pas interpeller les enseignants au portail au moment des entrées et sorties des enfants. Durant le temps de classe, le secrétariat ne passera pas d'appels aux enseignants.

A.E.S.H. :

L'affectation des A.E.S.H. est prévue pour tous les enfants notifiés. La priorité est donnée aux élèves ayant obtenu un suivi individuel. En cas d'absence de l'AESH, nous ferons notre possible pour maintenir l'accompagnement en cas de notification individuelle.

Ecole Directe est l'outil de communication à privilégier. Vous pourrez ainsi échanger avec les enseignants pour :

- **Signaler toutes absences à la vie scolaire et en copie à l'enseignant.** 
- Répondre à des questions pratiques
- Demander un rendez-vous. Il est toujours préférable d'échanger de vive voix lorsque vous souhaitez aborder d'autres sujets (scolarité, relationnel ...).

Les enseignants ont besoin d'être attentif à l'ensemble de la classe au moment des arrivées ou des départs. Je vous remercie de ne pas les interpeller à ce moment-là.

D'autre part, lorsque vous leur envoyez un mail, je vous demande de faire attention au contenu de vos messages et d'être patient. Ils vous répondront selon leurs disponibilités. Ils ne sont pas tenus de répondre en dehors des horaires scolaires.

Ecole Directe vous permettra également de communiquer avec le secrétariat, la comptabilité et la direction. Pour instaurer et maintenir le lien de confiance entre l'école et la famille, nous devons être attentifs à la manière de nous exprimer. Nous devons rester cordiaux et respectueux dans nos échanges.

Enfin, vous trouverez sur Ecole Directe l'agenda des manifestations et événements à venir. Régulièrement, vous aurez accès à différentes informations de la part de l'établissement (enseignants, secrétariat, comptabilité, absences, Direction, APEL ...)

C'est aussi sur Ecole Directe que vous devez procéder à la réservation de la cantine et aux inscriptions à la garderie.

Attention ! Chaque adulte possède son propre accès relié à son numéro de téléphone. Utilisez bien la bonne !!!

Très important :

Dans le cas d'un changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail, nous vous demandons d'en informer immédiatement le secrétariat par écrit ou par mail à l'adresse suivante : secretariat@saintfrancoislesgoelands.com, de sorte que toute famille puisse être joignable à temps.

Vous pouvez aussi mettre les données à jour directement sur Ecole Directe et nous vous demandons de bien vouloir les vérifier en ce début d'année scolaire.

En cas de séparation/divorce, merci de vous rapprocher du centre administratif afin que nous puissions mettre à jour votre dossier. Chaque parent possède son propre accès Ecole Directe que la famille soit ensemble ou non. Il est important que chacun utilise le sien qui est relié à son numéro de portable personnel.

Merci de votre compréhension.

Opération « un fruit à la récré »



Cette année, nous reconduisons le projet « **un fruit à la récré** ».

Chaque jour, vos enfants auront un fruit issu, le plus souvent, de productions locales.

Goûter d'anniversaire



La célébration des anniversaires des enfants a toute sa place à l'école. Dans un souci d'organisation, d'éducation à la santé et pour le bien-être de chacun, **nous n'accepterons en boissons que du jus de pommes et du jus d'orange (aucun soda ou boisson sucrée) ; pour la collation, un gâteau simple à partager (type gâteau au yaourt, marbré, cake). Les bonbons et cadeaux à offrir aux camarades seront interdits.**

Si ces règles sont posées pour l'ensemble des classes de l'école, chaque enseignant prendra le temps de vous présenter la manière dont il souhaite organiser le déroulement des anniversaires au sein de la classe de votre enfant.

Travaux manuels

Une réflexion est en cours concernant les cadeaux fête des pères/fêtes des mères ; un échange en équipe est prévu afin de remplacer les bricolages par des moments de partage entre parents, enfants et communauté éducative.

Assiduité scolaire et absences/retards



La fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire.

En cas d'absence, vous êtes tenus d'avertir l'établissement. Trop de parents oublient cette démarche obligatoire. L'école tient un registre journalier des présences et absences vérifié par l'inspecteur lors de son passage.

Désormais, la Vie Scolaire gère l'ensemble de l'établissement. Les familles les avisent le matin avant 9h soit par téléphone 04.75.31.08.06, soit par message EcoleDirecte à destination du personnel de Vie Scolaire **et** pour copie à l'enseignant.

Si cela n'est pas fait, l'établissement vous contactera pour avoir le motif de l'absence.

Les vacances prises hors du temps prévu dans le calendrier scolaire ne sont pas légitimes. De ce fait, l'enseignant n'a pas à donner les devoirs durant cette période et cela fait l'objet d'une information à l'inspecteur.

Les retards sont également comptabilisés. Ils nuisent au bon fonctionnement de la classe.

PERISCOLAIRE

La Garderie

Garderie du matin dès 7h30	Tarif : 1,75 € par enfant
Garderie du soir dès 16h30	Tarif : 2,25 € par enfant
<i>*Les enfants qui utilisent le transport de l'OGEC ne paient pas de garderie.</i>	
<i>*Après l'étude dirigée, les enfants bénéficient de la garderie gratuitement.</i>	
<i>*Le deuxième écolier est facturé à -50% et les écoliers suivants auront la garderie gratuite.</i>	

L'arrivée des enfants est possible le matin jusqu'à 8h05 (heure de fermeture du portail des collégiens).

L'inscription à la garderie s'effectue sur Ecole Directe comme pour la cantine.



Une garderie est proposée :

- de 7h30 à 8h20
- et de 16h30 à 18h30

Etude dirigée à partir du CE1

L'étude fonctionne de **16h45 à 17h45** avec une participation de **37 €** par mois et par enfant. L'engagement est pour l'année scolaire complète. Nous vous demandons d'être vigilants sur les horaires par respect pour les personnes concernées. Toute absence prévisible devra être signalée à l'enseignant(e) par écrit via la messagerie Ecole Directe. Si besoin, à 17h45, les enfants pourront rejoindre la garderie jusqu'à 18h30 sans surcoût.

Concernant les devoirs, le travail et les leçons, il vous appartient, en tant que parent, de les vérifier ; il en va de votre responsabilité.

Attention !!! La mise en place de l'étude suppose un nombre suffisant d'enfants et une capacité d'environ 12 élèves.

Les inscriptions que vous avez notées dans le dossier d'inscription/réinscription font foi. Quelques nouvelles inscriptions peuvent être envisagées en cours d'année. Le nombre d'élèves sera limité en cas de nombreuses demandes.



Nous vous rappelons que la gestion de réservation et de paiement des repas de cantine s'effectue sur internet, via *Ecole Directe*. Les écoliers sont badgés par un personnel.

Rappels : Les élèves inscrits au self ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement.

Pour l'année scolaire 2025/2026, le prix du repas est fixé à 5,65€ pour les enfants de classe de maternelle (de TPS à GS) et 5,85€ pour les enfants des classes de primaire et de collège (de CP à 3^e).

La gestion complète du service restauration est sous la responsabilité de l'établissement. Cela nous permet de proposer un service de restauration traditionnelle et de qualité avec l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique et/ou de producteurs locaux.

Le Chef cuisinier, Cédric Jacome, et sa collaboratrice, Jennifer Véga, ont à cœur d'organiser des repas à thème tout au long de l'année.



Attention : Les repas doivent être réservés au plus tard le jour scolaire précédent avant 13h30
réservation le vendredi avant 13h30 pour le repas du lundi, réservation le lundi avant 13h30 pour le repas du mardi,
réservation le mardi avant 13h30 pour le repas du jeudi, réservation le jeudi avant 13h30 pour le repas du vendredi.

**Tout repas pris sans réservation sera facturé 1€ supplémentaire.
Les repas réservés non consommés ou annulés hors délai seront facturés.**



*La nouvelle restauration
entrera en fonction
bientôt !!!*



QUELQUES CONSIGNES

Soins : En cas de plaies superficielles, les enseignants interviennent. S'il s'agit d'une blessure présentant une certaine gravité, vous serez immédiatement avertis et l'établissement prendra les dispositions nécessaires si besoin.

Médicaments : L'école n'est pas habilitée à administrer des médicaments. Les enfants ne peuvent pas arriver à l'école avec des traitements médicamenteux. Si cela s'avérait nécessaire, il faudrait mettre en place un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAI).

Allergies : Il est indispensable de le préciser aux enseignants et de mettre en place un PAI en lien avec le médecin.



Maladies : Vous devez être attentifs à ne pas envoyer à l'école des enfants souffrants ou qui présentent de la fièvre supérieure à 37,8 degrés. Trop d'élèves arrivent, le matin, déjà malades et contaminent parfois les autres.

Vaccins : Vérifier que les enfants sont à jour de leurs vaccins. C'est une obligation pour rentrer en collectivité donc à l'école.

Poux : Nous vous remercions de vérifier régulièrement la chevelure de vos enfants pour éviter les surprises désagréables. En cas de contamination, merci de garder et traiter vos enfants ainsi que les autres membres du foyer.

Vêtements et objets :



- Les vêtements des élèves marqués à leur nom et prénom pourront être retrouvés plus facilement et rendus aux enfants. Les autres vêtements trouvés seront conservés sur le site principal (en salle de motricité) quelques temps puis seront donnés à chaque période de vacances scolaires à des associations caritatives. Des tenues trop décontractées ne sont pas autorisées en période estivale : tongs, shorts ou jupes trop courts, crop top/débardeurs bretelles fines.

- Les téléphones portables et parapluies seront confisqués immédiatement. Ils n'ont pas leur place à l'école.
- Les jouets apportés de la maison sont sous la responsabilité de leur propriétaire. L'établissement ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de casse.

PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

En lien avec le projet d'établissement, nous avons à cœur de déployer de nouvelles propositions au sein de l'ensemble scolaire pour permettre à chaque enfant d'atteindre son niveau d'excellence.

Nous vivrons des temps d'échanges et de partage à différents moments de l'année pour tisser des relations entre les classes de l'établissement.

Ecole Directe sera l'outil qui nous permettra de communiquer avec vous dans la mise en place de ces projets.

EVAR : Programme d'Education à la Vie Affective et Relationnelle

Comme imposé par les programmes de l'Education Nationale, des séances amèneront les enfants (de l'école maternelle et élémentaire) à apprendre :

- à se connaître, vivre et grandir avec son corps
- à rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir
- à trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

Les questions liées à la sexualité ne seront pas abordées par les enseignants.

ANIMATION PASTORALE

Marie Folacher, animatrice en pastorale, nous accompagne tout au long de l'année pour rencontrer les élèves et animer les célébrations.

Tous les élèves bénéficieront de culture chrétienne et religieuse en classe en présence de l'enseignant(e). Cela fait partie de la vie de la classe et s'impose à tous dans le respect des convictions de chacun. Marie Folacher reste à la disposition des familles si vous souhaitez échanger sur ce sujet.

En lien avec la paroisse, nous proposons la possibilité de préparer le baptême (pour tous) ou la communion (pour les enfants de CM1).

ANGLAIS

Notre projet pédagogique anglais se poursuit avec la même ambition, le même dynamisme et l'expérience en plus, permettant à tous les élèves de s'ouvrir au monde par l'accès aux langues. Ainsi, dès l'école maternelle et élémentaire, nous accorderons toujours beaucoup d'importance à l'anglais par :

- les consignes données en anglais
- les rituels réalisés
- des séances d'apprentissage de la langue dispensées quotidiennement dès l'âge de 2 ans,
- des séances de sport, théâtre, arts plastiques en anglais en fonction des projets de chaque classe,

Pauline Guérin interviendra en co-animation avec les enseignants à partir du niveau CE2.

CLASSES FLEXIBLES

Depuis l'année dernière, l'équipe enseignante de maternelle et CP a mis en place un projet « classes flexibles ». Les élèves de ces classes pourront bénéficier de ce dispositif : une pédagogie innovante permettant à chacun d'avancer à son rythme et de développer son excellence.

MUSIQUE

Faustine Girard interviendra sur les temps d'éveil musical, en chant, rythme et ouverture à différents univers musicaux.



RUGBY

Tous les élèves pourront bénéficier d'une initiation au rugby organisée en collaboration avec le club local : Racing Club Rambertois.

TENNIS :

Un cycle tennis est prévu dans l'année scolaire pour les classes de Fernando, Alexandra, Alexis, Laura, Richard, Lise, Pauline, Florence et Marie-Sixtine/Maëlle.

PISCINE :

Un cycle piscine est prévu pour les classes de GS et CP. Les dates et périodes vous seront communiquées ultérieurement.

SORTIES/CLASSES DECOUVERTES :

Les enseignants prévoient des sorties et classes découvertes en lien avec le projet de classe. Vous serez informés le cas échéant.



Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :

L'association des parents d'élèves (APEL), organise plusieurs animations (loto, soirée à thème, kermesse, ...) afin d'aider au financement des projets pédagogiques, des sorties et voyages scolaires et accompagne régulièrement les temps forts de l'établissement (Cross, Portes ouvertes, Célébrations, remise de diplômes, ...).

L'APEL recherche chaque année de nouveaux membres ou simplement des bénévoles pour les aider. Nous vous remercions pour la confiance que vous leur accorderez.

Pour contacter l'APEL : apel@saintfrancoislesgoelands.com ou via Ecole Directe.

Dès le début du mois de septembre, vous serez conviés à la réunion de classe. Vous pourrez ainsi échanger avec l'enseignant sur l'organisation de l'année scolaire.

En attendant, je vous souhaite une excellente fin de vacances pour bien démarrer ensemble cette nouvelle année.

Bien cordialement,

Mme Patricia VINCENT,
Cheffe d'établissement.

A stylized handwritten signature in black ink.